

Code de déontologie des archéologues-animateurs du Préhistosite de Ramioul

L'équipe pédagogique du Préhistosite adopte cette charte déontologique, destinée à établir des garde-fous dans la pratique de la médiation du patrimoine. Largement inspirée du code de déontologie des journalistes professionnels, cette charte envisage l'attitude professionnelle et les limites de la profession de médiateur.

Les membres du Préhistosite de Ramioul partagent un souci déontologique et adoptent ce code pour professer les principes et normes d'une médiation du Patrimoine de la Société en complément du code de déontologie de l'ICOM pour les musées.

Objectifs généraux

L'objectif du Préhistosite est d'établir, avec ses visiteurs, un contact entre le présent et le passé afin d'établir un dialogue à propos de demain.

Le patrimoine est ainsi un prétexte à l'éducation et à l'épanouissement de citoyens responsables mais également matière à sensibiliser tout un chacun à la culture scientifique.

Il reconnaît enfin, comme valeur de référence, les textes internationaux suivants : les droits de l'Homme et de l'Enfant, la convention de Rio pour le développement durable, la convention sur le patrimoine archéologique de la Valette.

Le code de déontologie reconnaît les limites de la pratique d'une archéologie-message utilisant le patrimoine comme prétexte à des discussions et des débats de société.

Les objectifs pédagogiques du médiateur sont : procurer du plaisir, aider à apprendre, aider à apprendre à apprendre, aider à apprendre à agir et réagir.

Le slogan du Préhistosite « Réveillez le primitif qui vit en vous », veut stimuler l'émergence des représentations des visiteurs à propos de la Préhistoire, provoquer une réflexion sur la notion de « primitivité » dans le temps et dans l'espace et inciter l'envie d'en savoir plus.

Le médiateur doit toujours s'efforcer de rendre le visiteur acteur afin qu'il soit, autant que possible, l'auteur de ses propres découvertes. Un proverbe chinois résume bien le concept de découverte active qui sous-tend la médiation du Préhistosite : « j'entends, j'oublie ; je vois, je comprends ; je fais, je me souviens ».

Faire un geste « comme dans la préhistoire » est plus qu'un amusement, c'est une manière d'appréhender émotivement l'intelligence et les di cultés techniques des artisans d'autrefois. C'est pour les visiteurs d'aujourd'hui, une étonnante leçon de modestie qui ne peut en aucun cas être confondue avec de l'archéologie expérimentale, discipline scientifique.

Recommandation pour la pratique de la médiation

Les archéologues-animateurs (médiateurs) du Préhistosite de Ramioul estiment qu'un public informé est formateur d'un esprit de citoyenneté. Notre rôle est de faire avancer cette fin par des animations équitables et simples, menées avec minutie et honnêteté. L'intégrité professionnelle est la pierre angulaire de la crédibilité d'un médiateur.

Un médiateur doit être honnête, équitable et créatif dans ses efforts pour rassembler, rapporter, interpréter et partager l'information avec le public.

Il doit tester l'exactitude de l'information et de ses sources et être prudent afin d'éviter toute erreur d'inattention. Il n'est jamais permis de délibérément déformer les faits archéologiques.

Il doit identifier ses sources, lorsque c'est possible. Le public a droit à toute l'information possible afin de juger de la crédibilité des sources.

Il doit s'assurer que les reconstitutions, les gestes, les titres, les promotions, les photos, les images, les sons, les graphiques ne sont pas présentés sous un faux jour. Les médiateurs ne devraient pas simplifier outre mesure ou

souligner certains événements hors de leur contexte.

Il ne doit jamais fausser le contenu des photos ou des images, des animations. Il doit identifier les montages et les illustrations, les raccourcis.

Il doit identifier les reconstitutions hypothétiques d'événements et les nouvelles fabriquées. Si une reconstitution est nécessaire pour raconter l'histoire, elle doit être identifiée comme telle.

Les analyses et les commentaires doivent être identifiés et ne doivent pas déformer les faits ni leur contexte.

Le médiateur doit raconter l'histoire de la diversité et l'importance de l'expérience humaine, hardiment, même lorsque le sujet est impopulaire.

Il doit éviter de stéréotyper par race, genre, âge, religion, ethnie, géographie, orientation sexuelle, infirmité, apparence physique ou rang social.

Il doit donner la parole à ceux qui n'ont pas la parole.

Il doit examiner ses propres valeurs culturelles et éviter de les imposer au public.

Les animateurs, soucieux de déontologie, traitent leurs sources, sujets et collègues comme des êtres humains méritant respect.

Un animateur doit assumer ses responsabilités envers ses publics et collègues. Il doit :

- clarifier et expliquer la méthodologie d'animation et encourager le public à exprimer ses reproches envers l'animation ;
- admettre ses erreurs et les corriger rapidement ;
- dénoncer publiquement les pratiques des animateurs et des animations qui ne sont pas déontologiques ;
- respecter les mêmes règles de comportement qu'il/elle demande aux autres de respecter ;
- faire preuve de bon goût. Éviter de se laisser attirer par une curiosité malsaine ;
- ne jamais plagier ;
- ne pas avoir d'autre intérêt que le droit à l'information du public.

Ce code déontologique est inspiré largement du code de déontologie de la Société des journalistes professionnels (1996, http://spj.org/ethics_coddef.asp) Cette version a été adoptée à l'unanimité par le personnel du Préhistosite de Ramioul à Flémalle (Belgique), le 10 février 2001.